



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

DESSCRIPTIF DE FONCTIONS

Intitulé du poste	Agent·e océanien·ne des pêches (pêche hauturière/niveau national et sous-régional)
Division/programme :	Programme pêche hauturière (OFP)
Lieu d'affectation :	Nouméa
Supérieur·e hiérarchique :	Chargé·e de recherche halieutique principal·e (équipe nationale et sous-régionale)
Nombre de personnes supervisées :	Aucun membre du personnel ne relève directement de sa responsabilité.
Vocation du poste :	La personne occupant ce poste fournit aux pays membres de la CPS des analyses et des conseils sur des questions de pêche hauturière au niveau national. Elle devra notamment produire d'importantes synthèses de données et, sur la base du travail précédemment effectué, réaliser en temps opportun des analyses sur des sujets tels que les effets du changement climatique, les aires marines protégées, les interactions dans le cadre de la pêche artisanale et de la pêche commerciale, et la bioéconomie. Le but est que la personne titulaire du poste contribue de manière concrète au travail du Programme pêche hauturière tout en renforçant ses compétences et ses connaissances dans le domaine d'intervention.
Date :	Mars 2024

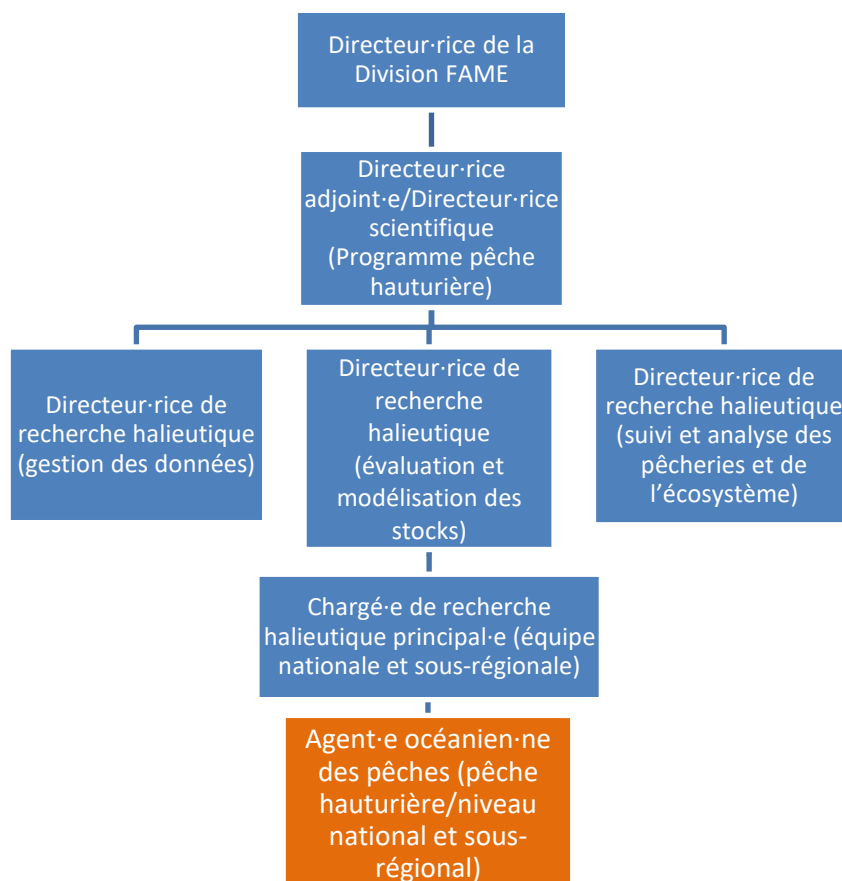
Cadre institutionnel et organigramme

La **Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME)** comprend deux grandes unités : le Programme pêche hauturière (OFP) et le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP). Conformément au Plan d'activité de la Division, la mission du Programme pêche hauturière est de veiller à ce que les pêcheries exploitant les ressources en thons, poissons à rostre et espèces associées de la région soient gérées dans un souci de viabilité économique et de préservation de l'environnement, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles. Pour ce faire, le Programme apporte un appui scientifique à la gestion de la pêche du thon et d'espèces associées, et plus particulièrement à l'évaluation et à la modélisation des stocks, au suivi et à l'analyse des pêcheries et de l'écosystème, ainsi qu'à la gestion des données. Il travaille en étroite collaboration avec les États et Territoires membres de la CPS, ainsi qu'avec la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), l'Agence

des pêches du Forum (FFA), les Parties à l'Accord de Nauru et d'autres organismes régionaux et sous-régionaux.

Le Programme pêche hauturière est composé de trois sections : la Section évaluation et modélisation des stocks, la Section gestion des données et la Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème. Le Programme est appuyé par une Unité finances et administration. L'organigramme du Programme pêche hauturière figure ci-dessous.

L'Agent·e océanien·ne des pêches (pêche hauturière/niveau national et sous-régional) travaillera au sein de la Section évaluation et modélisation des stocks du Programme pêche hauturière.



Domaines de résultats essentiels (Objectifs)

Le poste d'Agent·e océanien·ne des pêches (pêche hauturière/niveau national et sous-régional) englobe principalement les fonctions ou domaines de résultats essentiels (objectifs) suivants :

- contribution à un projet ou à un domaine de travail précis au sein du Programme pêche hauturière en fonction d'un plan de travail qui reste à concevoir ; et
- perfectionnement professionnel comprenant l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances utiles pour le projet en cours ou le domaine étudié.

Une description générale des résultats attendus dans les domaines précités est fournie ci-dessous.

Responsabilités de la personne titulaire du poste	Indicateurs de réussite
1. Apporter son appui et sa contribution aux analyses menées aux niveaux national et	

régional, l'objectif étant de fournir aux membres des informations en vue de la gestion de la pêche hauturière dans leur pays (50 %). • Aider à l'élaboration d'analyses pertinentes sur des enjeux relatifs à certains aspects de la pêche hauturière au sein des ZEE des membres. • Travailler avec des organismes régionaux à la détermination des besoins régionaux en matière de renforcement des capacités analytiques et scientifiques. • Analyser les résultats des évaluations et préparer la documentation pour en faire la synthèse.	• Une fois les analyses effectuées, un ou plusieurs rapports (par exemple, rapport thématique national) sont produits. • Les consultations organisées sont d'excellente qualité et les commentaires des participants sont positifs.
2. Consultation des parties prenantes et communication (10 %). • Contribuer à l'organisation de réunions avec les États et Territoires membres et/ou piloter celles-ci. • Participer aux réunions et consultations menées avec des organisations régionales (Agence des pêches du Forum et Parties à l'Accord de Nauru par exemple). • Tenir un registre des communications officielles avec les parties prenantes afin de s'assurer que les questions essentielles sont correctement traitées dans les analyses ultérieures.	• Les initiatives prises permettent de communiquer de façon claire et efficace avec les parties prenantes. • Des notes sont prises pendant les réunions, qui sont bien organisées.
3. Perfectionnement professionnel comprenant l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances utiles pour le projet en cours ou le domaine étudié (20 %). • Mieux comprendre les enjeux associés à la pêche hauturière aux niveaux national et sous-régional. • Renforcer ses compétences et ses connaissances élémentaires du langage R. • Gagner en assurance lors de présentations ou de l'animation d'ateliers. • Améliorer ses capacités en matière de rédaction de rapports.	• Le·La titulaire du poste a une meilleure compréhension de l'approche par stratégie d'exploitation et de son application dans le cadre de la WCPFC. • Le·La titulaire du poste joue un rôle de premier plan dans les formations et les ateliers. • La formation au langage R a été suivie avec succès.
4. Formation à l'utilisation de la recherche et des données scientifiques pour la gestion des pêches, notamment l'accès à des bases de données scientifiques et leur utilisation, ainsi que l'interprétation des données statistiques (20 %). • Contribuer à la formation de ses homologues des pays membres à l'utilisation des données scientifiques pour la gestion des pêches. • Organiser et prendre en charge différents aspects des programmes de formation, notamment la communication avec ses homologues locaux ainsi que la création des supports de formation.	• Les initiatives prises participent à la mise en œuvre des formations, dont l'organisation est satisfaisante et qui recueillent des avis positifs des participants.

• Prendre part à la planification et à l'exécution de l'atelier sur l'évaluation des stocks et d'autres réunions techniques pertinentes.	
--	--

Les critères de performance ci-dessus ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les mesures précises de résultats pour le poste feront l'objet d'une discussion entre le/la titulaire et son/sa supérieur-e hiérarchique dans le cadre du processus d'amélioration des résultats.

Complexité du travail

Tâches courantes les plus difficiles :

- Les travaux de recherche scientifique menés, en particulier les analyses de données et les rapports, sont d'un excellent niveau technique.

Relations fonctionnelles

Principaux interlocuteurs internes et externes	Type d'échanges les plus fréquents
En externe : • Services des pêches des pays membres de la CPS • Secrétariat de l'Agence des pêches du Forum • Bureau des Parties à l'Accord de Nauru • Réunion du Comité scientifique de la WCPFC	• Collaboration concernant les éventuels ateliers de formation et réunions de consultation, participation à l'atelier annuel sur l'évaluation des stocks et missions dans les pays au sujet de différentes analyses nationales et sous-régionales. • Collaboration relative aux plans de gestion nationaux de la pêche thonière, notamment en matière de modélisation bioéconomique • Soutien et contribution à la présentation des résultats et à la consultation connexe des parties prenantes lors des réunions de la WCPFC et des manifestations parallèles pertinentes.
En interne : • Sections du Programme OFP • Scientifiques	• Collaboration et échange d'informations avec les autres sections du Programme OFP • Acquisition de nouvelles compétences dans le cadre de l'appui aux scientifiques

Niveau de délégation

Budget des dépenses courantes : 0 EUR

Niveau autorisé d'engagement de dépenses ne requérant pas l'aval du/de la supérieur-e hiérarchique : 0 EUR

Profil personnel

Cette section sert à décrire les compétences requises pour que le-la titulaire exerce ses fonctions avec 100 % d'efficacité. (Cette description ne correspond pas nécessairement au profil de la personne actuellement en poste.) Elle peut combiner connaissances et expérience, qualifications ou acquis équivalents, qu'il s'agisse de compétences essentielles, de qualités personnelles ou de compétences spécifiques, propres au poste considéré.

Qualifications

Essentielles :	Souhaitables :
Diplôme de sciences reconnu avec une spécialisation dans le domaine de la pêche, des sciences marines, de l'informatique ou dans une discipline apparentée	- Formation ou compétences en analyse des données quantitatives - Titre reconnu en sciences avec une spécialisation dans le domaine de la pêche, des sciences marines, de l'informatique ou dans une discipline apparentée

Connaissances/expérience

Très importantes :	Souhaitables :
Au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la pêche hauturière au sein d'un service des pêches ou d'un organisme équivalent en Océanie	- Expérience de la rédaction de rapports techniques liés à la pêche - Expérience de l'analyse des données sur la pêche - Connaissance élémentaire du travail sous R ou de l'utilisation d'un autre logiciel de statistiques

Compétences essentielles/qualités personnelles/compétences spécifiques

Les niveaux ci-dessous sont caractéristiques de ce que l'on peut attendre à 100 % d'efficacité.

Niveau expert	
---------------	--

Niveau avancé	Connaissance de la pêche thonière dans son pays ou territoire d'origine, y compris des systèmes de gestion de la pêche et de suivi des pêcheries
Connaissance pratique	Bonne connaissance de la pêche thonière dans la région du Pacifique occidental et central Manipulation des données à l'aide d'outils standard tels que des tableurs, des progiciels statistiques ou des bases de données Bonnes aptitudes de communication écrite et orale en anglais ou en français
Connaissance élémentaire	Politiques de la CPS liées au recrutement, au genre, au harcèlement, etc.

Comportements déterminants

*Dans le cadre du processus d'amélioration des résultats, tous les agents sont évalués par rapport aux **comportements déterminants** suivants :*

- Grande capacité de communication et aisance relationnelle
- Réactivité et efficacité en cas de problème
- Engagement/Responsabilité personnelle
- Compétences professionnelles/techniques
- Sens du service client et diplomatie
- Respect de la confidentialité des données

Qualités personnelles

- Grand enthousiasme pour l'acquisition de nouvelles compétences et le perfectionnement professionnel dans le domaine des sciences halieutiques hauturières
- Patience et aptitude à rester concentré-e sur son travail
- Méthode et rigueur
- Résilience

Modification du descriptif de fonctions

De temps à autre, il peut s'avérer nécessaire d'envisager de modifier le descriptif de poste en raison de la nature évolutive du milieu de travail, notamment de l'évolution technologique ou statutaire. Le·La supérieur·e hiérarchique est habilité·e à apporter ces modifications le cas échéant. Le présent descriptif de fonctions pourra également être réexaminé dans le cadre du cycle annuel de gestion de la performance, en amont de la planification des résultats pour l'année considérée.